

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 décembre 2018

Délibération B1

Marchés relatifs à la fourniture de divers matériaux de construction - groupement de commandes entre le Département et le SDIS de l'Indre : attribution des marchés pour le SDIS 36.

VOTE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du bureau en date 13 juillet 2018 ;

VU la décision de la commission d'appel d'offres du coordonnateur du 23 novembre 2018 ;

DECIDE

Article unique : les marchés à passer avec les différentes entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du coordonnateur, tels que figurant en annexe, sont approuvés et Monsieur le Président est autorisé à les signer.


Serge DESCOUT